

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

MERCREDI 9 JANVIER 1980 — No 4 (Nouvelle série).

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Inde : Le retour d'Indira Gandhi

L'ancienne premier ministre indienne, Indira Gandhi, qui avait été battue aux élections de 1977, vient cette fois de battre largement la coalition sortante, le Janata.

Elle a profité de la gestion déplorable du Janata pour promettre des améliorations.

Rappelons que c'est elle qui, de 1975 à 1977, avait instauré l'« état d'urgence » et que sous sa direction s'était exercée une répression sanglante.

De même, sur un autre plan, c'est elle qui, en 1971, avait conduit l'Inde à la guerre contre le Pakistan pour le démembrer et faire de la province du Bangladesh un État séparé. Dans cette besogne, elle avait été aidée par l'URSS et elle a signé aussitôt après un traité soviéto-indien.

Proche-Orient

Malgré les manoeuvres hostiles, la Résistance palestinienne poursuit son activité

Alors que Begin se rend en Egypte, pour la quatrième fois en deux ans, Carter a décidé d'accorder des crédits militaires supplémentaires à Sadate, les Etats-Unis voulant faire jouer à l'Egypte un rôle accru dans le cadre de leur dispositif militaire, dans la région.

Dans le même temps, la résistance palestinienne multiplie, depuis le début de l'année — qui marque le 15^e anniversaire de la fondation du FATH — les opérations militaires en Palestine occupée. En Cisjordanie, les manifestations de masse se succèdent contre la politique d'implantation sioniste. Ces faits indiquent combien une paix réelle dans cette région d'importance stratégique — et dont l'enjeu est encore mis en évidence par l'invasion soviétique de l'Afghanistan — est impossible sans la satisfaction des aspirations nationales du peuple palestinien.

Lire en page 6

Echec à la répression à la Thomson

De nos jours, les attaques anti-syndicales sont monnaie courante. Presque tous les jours, des militants des syndicats sont trainés devant les tribunaux. Cependant, les patrons ne réussissent pas toujours leurs coups. Ainsi en est-il de l'affaire qui se jugeait hier au tribunal de Nanterre.

La direction de la Thomson-CSF voulait faire taire les travailleurs et les empêcher de poursuivre la lutte qu'ils ont engagée pour les salaires et la réduction du temps de travail en bloquant leur atelier à tour de rôle.

Les avertissements se sont mis à pleuvoir, puis des militants ont été assignés en justice ; quatre de la CGT et trois de la CFDT. Evidemment, le tribunal n'a pas donné raison aux travailleurs ; néanmoins, il n'a pas suivi la direction de la Thomson dans ses exigences répressives, mais lui a au contraire enjoint de négocier. Il faut dire que plusieurs centaines de travailleurs étaient venus soutenir leurs camarades au tribunal.

AFGHANISTAN

Alors que la résistance à l'invasion se poursuit

L'URSS en accusation à l'ONU

• 50 pays ont demandé la convocation du conseil de sécurité de l'ONU

• L'URSS isolée est contrainte d'imposer son droit de veto pour tenter d'empêcher sa condamnation



Les troupes soviétiques à leur arrivée sur l'aéroport de Kaboul.

Voir pages 3 et 6

Grève générale à Nouméa à la suite de l'assassinat d'un jeune Kanak par un flic

Le Front uni de libération Kanak appelait mardi à la grève générale à la suite de l'assassinat par un flic d'un jeune Mélanésien (ethnie majoritaire de l'île).

Le meurtre du jeune Kanak a soulevé une très vive émotion parmi la population. Selon le Front Kanak, l'assassin du jeune Théodore Daye est

un membre actif du MOP (Mouvement pour l'Ordre et la Paix) à caractère raciste et colonial. C'est alors qu'il faisait la fête dans une rue de Mont-Dore (près de Nouméa) en compagnie de plusieurs camarades que le jeune Kanak a été atteint par les balles tirées par l'inspecteur de police qui n'était d'ailleurs pas en

service.

Bien entendu, le service de presse de Djoud nie complètement la version des faits rapportée par le Front Kanak, n'hésitant pas à accuser les jeunes Mélanésiens d'agression.

Ce meurtre a pris un caractère d'extrême gravité et n'est pas sans rappeler un assassi-

nat précédent en 1975. C'est d'ailleurs à la suite de ce précédent meurtre que le mouvement pour l'indépendance avait connu un important développement.

Mardi le Front de libération Kanak appelait la population à suivre le cortège funèbre et entendait faire de cette journée un jour de lutte.

international

Cambodge (Kampuchea)

Les Vietnamiens prétendaient répondre à l'appel du peuple cambodgien

L'art de légitimer une invasion

Lorsque le 7 janvier 1979, les troupes vietnamiennes se sont emparées de Phnom Penh, la capitale du Kampuchea démocratique, les dirigeants vietnamiens n'ont eu aucune participation aux combats. Puis, ils ont dit qu'ils venaient à l'appel du peuple cambodgien. Le pseudo-argument de la « réponse à l'appel des peuples » avait déjà été utilisé en 1968 pour « légitimer » l'invasion de la Tchécoslovaquie et il l'est de nouveau aujourd'hui pour l'Afghanistan.

Rappelons que les pays qui avaient immédiatement reconnu le régime fantoche, installé par les Vietnamiens et grâce à l'armement soviétique, étaient très peu nombreux. Il s'agit de l'URSS et du Vietnam bien sûr, du Laos (occupé par le Vietnam depuis 1975), l'Allemagne de l'Est (RDA), la Pologne, la Hongrie et... l'Afghanistan !

CHANGEMENTS DANS L'ARGUMENTATION

Pendant un temps, l'URSS et le Vietnam ont cherché à faire accréditer la thèse d'un « soulèvement interne » contre le gouvernement légitime du Kampuchéa. Qu'il y ait eu des problèmes internes est une

chose, mais l'immense majorité des pays et des forces politiques dans le monde, a estimé que cela ne saurait justifier en aucune façon l'invasion d'un pays.

Se voyant acculé, Hanoi a reconnu la présence des forces armées vietnamiennes et a cherché à la légitimer. C'est dans ce sens aussi qu'agissent aujourd'hui les forces pro-soviétiques à propos de l'invasion soviétique en Afghanistan.

En fait, les choses ont été plus claires à partir du 16 février avec la signature d'un « traité d'amitié et de coopération », entre le Vietnam et les fantoches qu'il avait installés au pouvoir. C'est un traité de 25 ans, du même type que celui passé en 1975 entre le Vietnam et

le Laos, et qui s'est traduit de plus en plus par une annexion pure et simple de ce dernier.

LA PROGRESSION

Les raisons invoquées par les Vietnamiens pour se justifier, sont de cet ordre : le droit d'autodéfense (frontalier) contre les menées agressives du gouvernement de Pol Pot soutenu par la Chine (en Afghanistan ce qui est invoqué par les agresseurs soviétiques ce sont « les menées agressives du Pakistan ! »), le devoir d'assistance à ceux qui mènent une soi-disant « guerre de libération » (les fantoches) et la prétendue nécessité de sauver le peuple cambodgien. En gros, au nom de ces « principes » (qui sont du ressort exclusif du peuple cambodgien), il est « légitime » d'envahir un pays souverain !

Or, jusqu'en 1977, le Vietnam, tout comme l'URSS, se disait « solidaire » du gouver-



L'artillerie de l'armée d'occupation vietnamienne.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Depuis 1974, existe avec l'URSS un accord bilatéral sur la pêche. Cet accord octroie à l'URSS le droit exclusif d'usage du port en eau profonde de Luba. Il est arrivé à terme le 31 décembre et les dirigeants de la Guinée-Equatoriale ne voudraient pas d'un nouvel accord bilatéral.

POLOGNE URSS

En 1980, la Pologne achètera 13,1 millions de tonnes de pétrole brut soviétique, contre 12,7 millions en 1979. Ce qui correspond à 70 % de ses besoins. Un accord commercial URSS-Pologne à ce sujet, a été signé le 4 janvier.

Les matières premières et les carburants achetés par la Pologne en URSS représentent 57,8 % des achats de ce pays.

Mauritanie : nouveau changement à la tête de l'Etat

C'est le soir du vendredi 4 janvier, qu'a été destitué le chef de l'Etat mauritanien, par celui qui prend aujourd'hui ses fonctions : le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, ex-premier vice-président du Comité militaire de salut national. Trois autres membres sont également remplacés.

Selon le communiqué officiel, le changement aurait pour but de se « débarasser de tous ceux qui n'œuvrent pas avec engagement et détermination à la tâche de redressement national » et viserait également à adapter la structure politique aux tâches de redressement économique, financier et administratif et de consolidation politique.

Depuis le coup d'Etat militaire du 10 juillet 1978, qui a renversé le président Ould Daddah, l'équipe militaire à la tête de l'Etat est constamment remaniée.

nement du Kampuchéa Dé-Pot. Alors que les dirigeants vietnamiens rejetaient ce que pouvaient dire des réfugiés sur le « régime de terreur », ils se sont mis à dire exactement l'inverse après la rupture entre les deux pays. De même, l'URSS en 1978 s'était opposée à la condamnation du gouvernement de Pol Pot par la commission des droits de l'homme de l'ONU. Mais c'était pour mieux cacher ce qui se préparait, car c'est dès juillet 1978 que l'agression vietnamienne appuyée par l'URSS était décidée.

Leur prétendue « aide » s'est vite traduite par le contraire : une occupation de tout le Cambodge depuis un an avec des troupes dont les effectifs ont doublé ; un véritable génocide contre la population ; un contrôle de tous les rouages de l'Etat et de l'administration, où les Vietnamiens se sont carrément substitués aux Cambodgiens qui par contre sont contraints de

Quand l'URSS reconnaît ses valets

Au lendemain de l'invasion, Brejnev envoyait un message de félicitations au prétendu FUNSK, ce groupuscule fantoche inventé par les Vietnamiens, qui a disparu de la circulation aussi vite qu'il était arrivé. En voici un extrait : « Fidèle aux principes de l'internationalisme prolétarien et de solidarité avec les peuples luttant pour leurs droits nationaux, l'URSS a toujours été du côté des patriotes du Kampuchéa et de leur avant-garde, le FUNSK (!). L'URSS continuera à développer et renforcer ses relations traditionnelles d'amitié et de coopération entre nos deux pays, à aider le peuple cambodgien à construire un Kampuchéa indépendant, démocratique, non-aligné, marchant sur la voie du socialisme ! ». On voit comment tout cela se traduit dans les faits, et rappelons que pendant la guerre du peuple cambodgien contre l'agression américaine, de 1970 à 1975, l'URSS a conservé jusqu'à la dernière minute des relations avec les fantoches des américains.

fuir leur pays à cause de la guerre et de la famine ; une colonisation de peuplement avec l'arrivée massive de Vietnamiens... Bref, après avoir réussi temporairement à avaler le Laos (où il existe d'ailleurs une force de guérilla qui se bat contre ce fait accompli), les agresseurs

soviéto-vietnamiens s'enlisent au Cambodge comme l'URSS en Erythrée, et probablement en Afghanistan. Ils se discréditent de plus en plus aux yeux des peuples du monde, qui eux finiront par avoir le dernier mot.

Claude LEBRUN

Quelques aléas de la médecine en URSS

« Se faire arracher une dent, appeler une ambulance ou se faire greffer un rein, combien cela coûte-t-il ? Peu de personnes pourraient répondre à cette question en URSS ». Voilà ce qu'on lit dans l'introduction d'une petite brochure de propagande des éditions Novosti intitulée « Bien Etre ».

MEDECINE GRATUITE ?

La médecine est effectivement gratuite en URSS. Il y a un nombre de médecins important : 862 000 en 1976, soit le tiers du nombre total des médecins dans le monde, plus que dans les pays capitalistes (28,8 pour 10 000 ha-

bitants en 1975, contre 16,5 aux USA, ou 14,7 en France en 1974). Ils exercent dans des polycliniques, des dispensaires, des hôpitaux à l'échelle d'un quartier, d'une commune ou d'un ensemble de communes rurales, dans les entreprises. Une part très importante de la pratique médicale est consacrée à la prévention : 160 millions de personnes par an, d'après les chiffres soviétiques.

MARCHE NOIR DES MEDICAMENTS

Médecine gratuite, oui, actes médicaux gratuits plus exactement. Car, il faut payer les médicaments et, ces médicaments

n'échappent pas non plus à la règle de la pénurie ambiante. Il existe un véritable marché noir des médicaments et certaines spécialités importées de l'Ouest se vendent à des prix d'or.

DES POTS DE VIN CONTRE DES BONS SOINS

En URSS, il existe de fait deux médecines. Les administrations centrales de l'Etat et du parti disposent de cliniques réservées où les soins sont réputés meilleurs.

Il existe aussi une médecine payante, ou plutôt des médecines payantes.

Une médecine légalement

payante dans le cadre de polycliniques ou de rares cabinets privés. Les gens s'y précipitent. Les polycliniques de quartier sont surchargées, les médecins qui y exercent ayant des traitements bas cumulent plusieurs postes, ce qui leur laisse le minimum de temps pour l'examen de chaque patient.

Une médecine illégalement payante, basée sur la pratique désormais courante et institutionnalisée du pot de vin. Pour voir un spécialiste dans des délais rapides, les Kehayan* s'étaient vus donner ce genre de conseil par leurs amis soviétiques : « N'oubliez pas que vous êtes Français et

qu'il y a chez vous d'excellents cognacs qu'il apprécie sûrement et des parfums réputés pour sa femme ». De même, racontent-ils, pour les soins dentaires : « Pour prétendre à la qualité des soins, il est recommandé d'utiliser les cabinets personnalisés de préférence aux polycliniques d'Etat, et d'avoir beaucoup d'argent derrière soi ».

Alors, se faire arracher une dent, combien cela coûte-t-il ? Très cher, si l'on veut être vraiment soigné.

Joëlle FECLAZ

* Nina et Jean Kehayan, « Rue du Proletaire Rouge », éditions du Seuil.

Afghanistan

Véto de l'URSS à l'ONU

Comme il était prévisible, lundi soir l'URSS a opposé son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, dont le débat s'était ouvert samedi matin. Ainsi, après avoir envahi un pays souverain, elle voudrait que cette question, qui soulève l'indignation dans le monde entier, ne soit pas portée devant les instances interna-

tionales. Comme lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie, le prétexte invoqué étant la prétendue « demande d'assistance » du gouvernement (pro-soviétique) afghan, pour faire croire qu'il s'agit seulement d'une affaire interne à l'Afghanistan.

La résolution, qui a fait l'objet du vote, était présentée par des pays non-

alliés. Elle demandait le « retrait immédiat de toutes les troupes étrangères » d'Afghanistan.

Dans son intervention, le représentant du Pakistan a démythifié les allégations soviétiques sur la prétendue demande d'aide : « Il n'est guère logique qu'un gouvernement invite des troupes étrangères à venir le suppli-

Parti islamique d'Afghanistan « le peuple afghan ne lutte pas pour rétablir le roi Zaher, mais pour instaurer une véritable République islamique ». « Si les Russes cessaient de soutenir le régime en place, celui-ci s'effondrerait en 24 heures ». Il explique : « Nous luttons contre une superpuissance, mais le soutien populaire est plus important que l'aide apportée par les Soviétiques ».

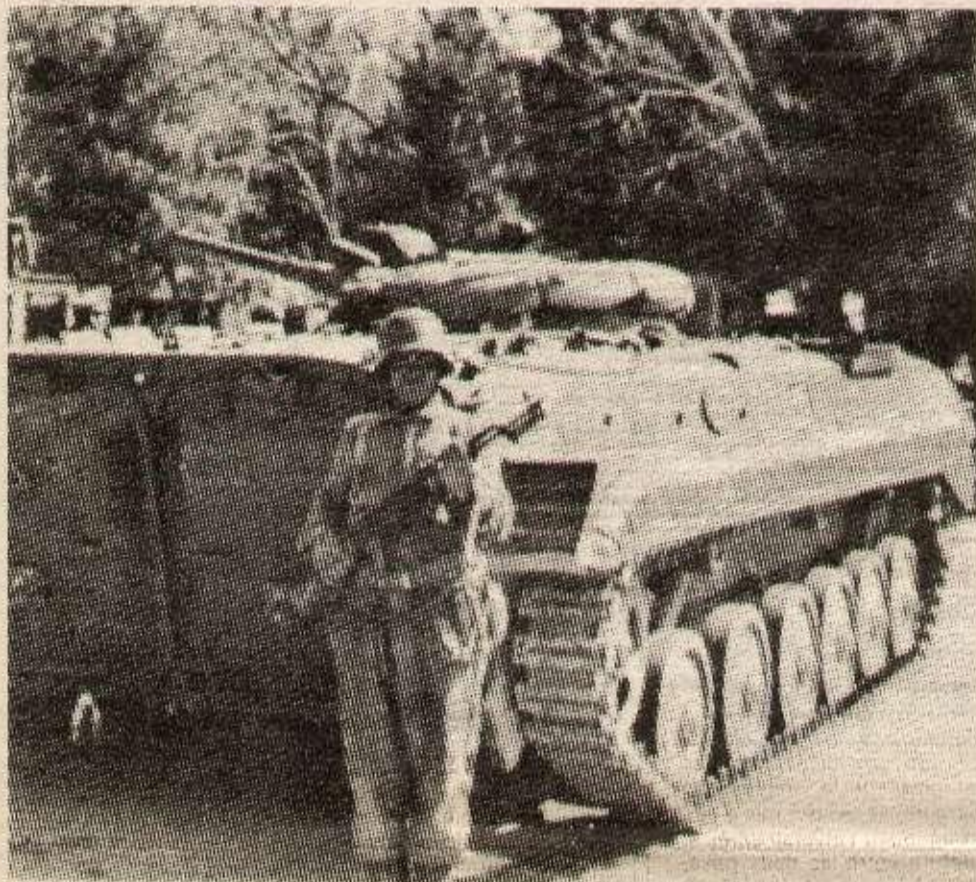
Selon des témoignages, les patriotes contrôlent la plus grande partie du pays, à l'exception des grandes villes. Et, les pertes enregistrées dans leurs rangs, seraient relativement faibles jusqu'à maintenant.

Cinq mouvements de guérilla ont annoncé lundi l'unification de leurs groupes.

Les combattants afghans sont déterminés à vaincre, et lucides ils disent : « Nous avons vu Taraki mourir, Amin tomber en six mois, Karmal sera la prochaine victime ».

Selon des informations de source américaine, les forces d'occupation soviétiques (qui tournent à l'heure actuelle autour de 35 000 soldats) pourraient monter jusqu'à 80 000 hommes !

Autour de la capitale, Kaboul, les soldats soviétiques semblent s'attendre à une contre-offensive des forces patriotiques, ils se sont entourés de camp retranchés à cet effet. Selon des combattants des forces patriotiques, trois districts de la province de Kunduz, dans le Nord, auraient été libérés.



Communiqué

Le mouvement de la paix « demande le retrait des troupes soviétiques » d'Afghanistan

« La situation internationale s'est sensiblement dégradée au cours des derniers mois. Elle est caractérisée par un climat de tension marqué par la relance de la course aux armements nucléaires après la décision de l'OTAN, et par l'ajournement de la ratification par les Etats-Unis de l'accord SALT II. L'intervention militaire soviétique en Afghanistan provoque de légitimes inquiétudes. Le Mouvement de la Paix estime cette intervention contraire aux principes de non-ingérence et d'indépendance des peuples. Il demande le retrait des troupes soviétiques pour que le peuple afghan dispose librement de son destin comme nation indépendante, hors de toute présence étrangère.

La reprise de fournitures d'armes au Pakistan accentue encore la tension en Asie centrale. En Iran, la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis, unanimement condamnée, ne saurait justifier le déploiement de navires de guerre US dans le Golfe Persique, les menaces d'emploi de la force militaire américaine et le blocus économique.

Dans ce contexte dangereux, le Mouvement de la Paix rappelle que l'emploi de la force n'a jamais pu régler les différends entre nations. Seule l'action résolue des peuples peut arrêter l'escalade nucléaire et la course aux armements, permettre de dépasser la politique des blocs et rétablir la confiance entre les nations ».

Note du Quotidien du Peuple : Pour ce qui nous concerne, à propos de « la relance de la course aux armements nucléaires » dont fait état le communiqué ci-dessus et à propos de l'installation des fusées Pershing en Europe, rappelons que l'installation des fusées soviétiques SS 20 avait précédé l'installation des fusées Pershing. La présence des fusées soviétiques SS 20 et l'installation des fusées Pershing américaines sont deux phénomènes indissociables qui s'inscrivent dans le cadre de la rivalité des deux superpuissances.

mer » (le régime étant tout aussi aligné sur l'URSS et Karmal étant alors réfugié en Tchécoslovaquie !).

La question devrait maintenant être portée devant l'Assemblée générale.

SUR LE TERRAIN,
LES PATRIOTES
AFGHANS
TIENNENT BON

Les Soviétiques, relayés en cela par les forces pro-soviétiques dans le monde, voudraient faire croire que ceux qu'ils appellent les « rebelles » sont des partisans du féodalisme. Chez certains maquisards, c'est sans doute une tendance qui existe, mais par exemple pour le

Remous dans le PCF

Outre la déclaration publique signée par des intellectuels du PCF, la signature d'Yvonne Quilès — membre du Bureau fédéral de Vendée — témoigne d'un trouble qui s'installe parmi les cadres du parti. Mais surtout, c'est un Comité fédéral entier, celui du Bas-Rhin, qui s'est prononcé contre l'intervention soviétique.

IRAN

- **Persistance des menaces US**
- **Affrontements dans les provinces**

A la suite de son entretien avec le secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, de retour d'Iran, Carter a décidé de maintenir sa demande de sanctions économiques, contre l'Iran, auprès des Nations Unies. Ainsi, la menace plane toujours de voir le peuple et l'Etat iraniens confrontés à une sorte de blocus économique.

Par ailleurs, en Iran, divers affrontements se poursuivent, dans les provinces. Si, à Téhéran, des centaines de milliers de personnes ont défilé à nouveau ces derniers jours devant l'ambassade US, en scandant des slogans favorables à Khomeiny, en Azerbaïdjan, dans le même temps, des manifestations ont eu lieu, favorables à l'ayatollah Shariat Madari, et contre Khomeiny. Plusieurs morts ont été dénombrés dans l'attaque d'un immeuble des comités Khomeiny. Au Kurdistan, où des manifestations ont eu lieu dimanche pour le retrait de certaines villes des « gardiens de la révolution » qui représentent le pouvoir central, les négociations paraissent toujours dans l'impasse. Ainsi, le problème des minorités nationales et de la satisfaction de leurs revendications restent un des problèmes fondamentaux, au cœur des difficultés internes en Iran.

Grève totale à Pennel et Flipo (Roubaix)

A Pennel et Flipo, depuis lundi midi, les travailleurs sont en grève totale reconductible chaque jour, pour exiger le retrait de toutes les poursuites en justice actuellement engagées par Kirschner, le PDG, contre les délégués syndicaux (quatorze sont concernés), pour le maintien des avantages acquis que la direction (groupe Pouvoit-Masurel) veut supprimer et pour le paiement des indemnités dues à un délégué CFDT, accusé de vol, relaxé en correctionnelle, mais condamné en Cour d'appel : pouvoir en cassation rejeté !

Chez Pennel et Flipo à Roubaix, la nouvelle direction veut mettre au pas les travailleurs qui ont derrière eux de sérieuses traditions de lutte. Le PDG actuel en sait quelque chose puisqu'il a été récemment encore « retenu » par ses ouvriers, c'est lui qui proposait « spirituellement » la cinquième semaine aux travailleurs, moyennant quarante heures de travail pendant les fêtes légales ! C'est encore lui qui fait poser partout une note de service pour rappeler son « souci constant du dialogue ».

Chez Pennel et Flipo, ce dialogue, les travailleurs n'en veulent plus. La grève a été décidée de façon massive sur proposition des syndicats CGT et CFDT. Elle est reconductible chaque jour et votée en assemblée générale.

Des conditions de travail inadmissibles chez « Armatures Méditerranée »

A l'entreprise Armature Méditerranéenne (armatures métalliques), les 30 ouvriers travaillent dans l'atelier avec des températures pouvant descendre jusqu'à - 3 ou - 4° certains jours. Et pourtant, il y a un chauffage ! Mais quel chauffage !

Et en plus, la grue qu'utilisent les ouvriers a été réformée par l'APAEE, organisme de sécurité payée par le patron !

L'inspection du travail, les services de prévention de la CRAM (Sécurité sociale), exigent l'installation d'un chauffage correct et le retrait de ce matériel dangereux avant la fin de l'année 1979. Mais rien n'est fait.

Alors, jeudi 3 janvier, les ouvriers unanimes se mettent en grève pour faire aboutir ces deux revendications et demandent aussi une augmentation de un franc sur leur salaire horaire.

Une manifestation a déjà eu lieu vendredi 4, et les ouvriers envisagent d'autres actions si le patron ne cède pas. En tout cas, autour de la section CGT, seule dans l'entreprise, ils sont bien décidés à faire plier le patron.

Correspondant MONTPELLIER

Grève à Caen-gare

Une grève de vingt-quatre heures a été observée au centre de tri de Caen-gare pour la titularisation des deux auxiliaires menacés de licenciement. Il est à signaler que tous deux travaillent depuis plusieurs années à Caengare. Ces licenciements sont particulièrement révoltants, plusieurs membres du bureau départemental de la CFDT et un travailleur ayant refusé certificats médicaux à l'appui, la mutation dans une brigade de nuit. C'est une lutte de longue haleine qui s'annonce. Déjà, un nouveau préavis de grève a été déposé.

Caen paralysée

Depuis le jeudi 3 janvier, les chauffeurs de bus de la CTAC (transports urbain) sont en grève illimitée. Sur les vitres des autobus garés dans les couloirs de circulation, on peut lire leurs revendications : augmentation des salaires de 5 %, réduction du temps de

travail, amélioration des conditions de travail. L'intransigeance de la direction se trouve confortée par une récente déclaration de M. le maire de Caen. Selon lui, satisfaire les revendications des grévistes signifierait à coup sûr alourdir la pression fiscale, donc les impôts locaux !

Débrayage d'intérimaires à la Saviem-Blainville

Vendredi 4 janvier, plusieurs dizaines d'intérimaires de la Saviem-Blainville apprenant la fin de leur contrat, ont débrayé. Ils demandent d'être prévenus au moins huit jours à l'avance de la fin de leur mission et de bénéficier des mêmes avantages que les travailleurs de l'entreprise. Les deux syndicats CGT et CFDT de l'entreprise, après avoir dénoncé l'intérim comme une nouvelle forme d'esclavagisme, ont immédiatement appelé à un débrayage et accompagné la délégation des intérimaires à la direction du personnel.

Pour téléphoner au Quotidien du Peuple

NOUVEAU NUMERO

205-51-10

politique

Fisbin s'explique dans l'Humanité

Nouvelle pièce au dossier de ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Fisbin », L'Humanité publie dans son édition du 7 janvier une contribution de l'ancien dirigeant de la fédération de Paris dans le cadre de la tribune de discussion ouverte en vue du Conseil national du PCF sur les intellectuels. Dans ce texte Fisbin s'explique sur les désaccords politiques qui l'opposent à la direction de son Parti. Ceux-ci portent sur l'application qui est faite de la politique d'alliance définie par les 22^e et 23^e congrès.

Evoquant l'expérience de la fédération de Paris, qui lui valut un procès en « opportuniste de droite » de la part du Bureau Politique, Fisbin critique les « hésitations » de la direction du PCF « à maintenir fermement la politique d'alliance » vis-à-vis des intellectuels.

« Qui peut dire que nous n'avons pas commis l'erreur de croire que nos efforts en direction des intellectuels seraient surtout profitables au PS et qu'il était par conséquent plus judicieux

pour nous de nous tourner vers les ouvriers et les plus défavorisés ? » Pas Fisbin en tout cas qui au contraire affirme qu'il ne faut pas chercher ailleurs — et surtout pas dans sa responsabilité personnelle — les reculs enregistrés par le PCF à Paris lors des législatives de 1978. C'est par une mise en garde contre les vieux démons ouvriéristes dont il affirme qu'ils s'agitent dans les instances dirigeantes que Fisbin achève sa mise au point publique. En cela il rejoint une critique formulée par de nombreux contestataires du PCF à propos de la ligne mise en œuvre en 1978 sur le thème « faire payer les riches ».

Voilà donc quelques lueurs apportées sur les tenants et aboutissants d'une crise qui s'est soldée par la démission de Fisbin du Comité Central, par la démission de la plupart de ses membres de l'ancien secrétariat fédéral parisien et que de nombreux commentateurs avaient mis sur le compte de querelles de personnes.

Charbonnel retourne au RPR

L'ex-député de Brive, Jean Charbonnel, qui était jusqu'à présent président d'un groupuscule gaulliste « de gauche », la Fédération des Républicains de Progrès, vient d'adhérer au RPR, avec l'approbation du bureau exécutif de son mouvement. Il est nommé délégué général du RPR chargé de l'AOP (Action ouvrière et professionnelle, les sections d'entreprise du RPR) et de la participation.

Cette adhésion est le résultat de tractations menées par Chirac pour rassembler les groupuscules gaullistes extérieurs au RPR, évidemment dans la perspective des élections présidentielles de 1981. L'intérêt pour lui ne réside pas tant dans l'influence, insignifiante, de ces groupuscules, mais dans l'image de gauche qu'ils peuvent contribuer à donner au RPR (Charbonnel avait souhaité, en mars 1978, la victoire de la gauche).

Mauroy souhaite un congrès du PS sur les problèmes internationaux

Le week-end dernier, plusieurs fédérations du PS se sont réunies pour préparer la convention nationale sur le « projet socialiste ». Lors de la réunion de la fédération du Nord, Mauroy a souhaité un congrès extraordinaire du PS sur les problèmes de politique extérieure, notamment sur la question de l'Afghanistan : « Quelle serait l'attitude d'un président socialiste en ce qui concerne la sécurité, la défense de l'Europe... maintenant ? ».

La discussion des questions internationales aurait comme effet prévisible d'enfoncer un coin entre la tendance Mitterrand et le CERES, ces derniers ayant des positions proches de celles du PCF.

Echec d'Hersant sur les journaux du 7e jour

Après la fin de « France-Soir-Dimanche », annoncée par le groupe Hersant la semaine dernière, c'est au tour de « Figaro-Dimanche » de disparaître, et du projet de « L'Aurore-Dimanche » de s'en aller dans les limbes. Ainsi s'achève la guerre des journaux du 7ème jour, sur un cuisant échec pour le potentat de la presse Hersant. A l'heure actuelle ne reste donc en course que « Le Journal du Dimanche », un groupe Hachette.

Les deux journaux lancés par Hersant cet automne n'avaient pas réussi à percer, surtout le « Figaro-Dimanche » qui plafonnait à 30 000 exemplaires vendus. Il faut dire que la diffusion, ce jour-là, ne s'improvise pas, puisque la moitié du réseau traditionnel est en sommeil. Hersant, pour occuper la place le premier ne s'était guère embarrassé de ce problème. Les sommes englouties dans l'affaire n'ont pas suffi. Aujourd'hui, c'est aussi des problèmes d'emploi qui se posent, en particulier à l'Imprimerie de La Plaine-Saint-Denis.

Des autonomistes corses retiennent trois personnes qu'ils accusent d'être des barbouzes

A Bastelica, à quarante kilomètres au nord-est d'Ajaccio, des militants de l'Union du Peuple Corse et du Collectif Nationaliste de Bastelica, ce dernier groupe étant considéré comme la tendance « dure » de l'UPC, ont retenu depuis dimanche 6 janvier au soir trois personnes qu'ils accusent de faire partie du groupe fasciste anti-autonomiste Francia, et d'avoir préparé un attentat contre un militant autonomiste.

Bertolini, Ollieli et Leonelli, les trois hommes retenus par les autonomistes, ont été interceptés porteurs d'armes, alors qu'ils se dirigeaient vers le bourg de Bastelica. Bertolini, le 8 décembre 1978, alors inspecteur départemental adjoint du service d'incendie de Corse du Sud, avait été victime d'un attentat à la suite duquel il avait dû être amputé d'une jambe. Le FLNC avait attribué cet attentat à un règlement de comptes entre barbouzes. Alain Ollieli, armurier à Ajaccio, avait été condamné pour trafic d'armes, libéré par mesure de clémence exceptionnelle et autorisé à reprendre son armurerie. Il a reconnu devant des journalistes être membre du groupe Francia et titulaire d'une carte 1979 du

Service d'Action Civique (SAC).

Les militants autonomistes, auxquels s'est joint Edmond Siméoni, ont interrogé les trois hommes en présence du capitaine commandant la compagnie de gendarmerie d'Ajaccio. Les trois hommes auraient été sur le point, au moment où ils ont été interceptés, d'assassiner un militant de l'UPC, qu'ils soupçonnaient d'avoir été à l'origine de l'attentat qui avait grièvement blessé Bertolini.

La tension était vive dans le bourg, dont la mairie était investie par des militants autonomistes armés. L'une des routes d'accès était barrière par les autonomistes, cependant que les deux autres étaient coupées par la gendarmerie, mais à bonne

distance du village (plus de 25 km) ; manifestement, les forces de l'ordre tenaient compte de la tension existante, et voulaient éviter un nouvel Aléria.

UNE SITUATION EXPLOSIVE

Selon des informations qui nous sont parvenues de Corse, il semble en effet que la colère de la population grandisse devant les mesures de répression (contrôles routiers avec pistolets-mitrailleurs) et contre les auxiliaires de cette répression (des arrestations ont été récemment opérées sur la foi de dénonciations provenant de groupes comme Francia). L'UPC aurait donc choisi de frapper à ce moment compte tenu de cette situation.

A noter que les autonomistes ont déclaré que l'une des trois personnes arrêtées était possesseur d'une carte de membre « d'un grand parti politique national français », dont le nom n'a pas été prononcé à l'heure où

nous écrivons ces lignes, mais qui pourrait être le RPR, qui se trouve dans l'île en âpre concurrence avec l'UDF. Au point que certains n'excluent pas que la fuite quant à la préparation de l'attentat ait pu provenir de milieux proches de l'aile giscardienne de la majorité.

Mardi dans l'après-midi, les autonomistes devaient tenir une conférence de presse, et remettre les trois hommes à la justice. Les autonomistes invitaient, lundi, « toutes les forces démocratiques de l'île (partis politiques, syndicats, organisations socio-professionnelles), à venir au Foyer de montagne (où les trois hommes étaient retenus, NDLR) où elles pourront se rendre compte par elles-mêmes des conditions de détention des trois « barbouzes de Francia » et se forger une conviction propre, preuves à l'appui, sur cette affaire, extrêmement grave par ses tenants et ses aboutissants ».

François NOLET



Les trois personnes retenues par des autonomistes corses.

«El Moudjahid» dénonce les mensonges du PCF sur la guerre d'Algérie

Les dirigeants du Parti communiste français ont entrepris de réécrire à leur manière l'histoire de la guerre d'Algérie. Dans ce but, ils ont eu recours à André Moine, qui assumait pendant vingt ans la surveillance du parti français au sein du secrétariat et du Comité central du Parti communiste «algérien». Ce fidèle collaborateur du Comité central du PCF a publié aux Editions Sociales, en 1979, un livre intitulé «Ma guerre d'Algérie», dont de nombreuses pages sont lourdes de mensonges.

Aussi, dans sa rubrique «Histoire et Vérité» (page 11), El Moudjahid des 23 - 24 décembre derniers a dénoncé sans ambiguïté cette entreprise de falsification. Voici un extrait de l'article du quotidien national algérien,

d'autant plus significatif que, d'habitude, ce journal est plutôt favorable à la politique internationale du bloc soviétique et au PCF :

«Le contenu de «Ma guerre d'Algérie» traite... des relations entre le FLN et la gauche française, puisque André Moine... se penche sur le rôle du Parti communiste dans notre guerre de libération nationale. Nous ne souhaitons nullement... nier l'apport de certains Algériens communistes à la lutte de libération menée par le Front de Libération Nationale. Mais le respect de la vérité historique nous oblige à exprimer la surprise, voire quelquefois la stupéfaction, que nous avons ressentie à la lecture de certaines affirmations de l'auteur de «Ma guerre d'Algérie». Entre autres, c'est en écarquillant les yeux que nous avons lu que

le Parti communiste aurait été un «ferment» de l'idée nationale en Algérie, un «éveilleur de la conscience nationale» (page 25), que la plate-forme de la Soummam «baigne dans les orientations des communistes» (page 37), que la direction du Parti communiste a joué «un rôle d'initiateur lors des grandes manifestations populaires de décembre 1960» (page 40), et nous en passons d'autres, et des meilleurs. La génération des militants de la guerre de libération nationale appréciera en connaissance de cause...

C'est le souci de rejeter la déformation historique qui nous anime. Et c'est une déformation historique que de faire accroire — comme il en ressort globalement de l'ouvrage par André Moine — que le Front de Libé-

ration Nationale et le Parti communiste ont mené, ensemble sur un pied d'égalité, la guerre de libération nationale en Algérie. La période est trop récente et les témoins encore vivants trop nombreux pour qu'une telle thèse puisse être accréditée. Il convient toutefois d'éviter également qu'elle puisse recueillir du crédit auprès des jeunes générations.

Car, s'il y eut effectivement des militants du FLN et des militants du Parti communiste dans le combat pour la libération nationale, c'est à la manière du fameux pâté d'alouettes, composé de viande d'éléphant et de viande d'alouette, selon une parité bien spéciale : un éléphant - une alouette. Et pour nous qui le mangeons, il n'a que le goût d'éléphant». «Signé RC».

Les vœux de Giscard aux immigrés

Un cynisme repoussant!

Il n'est pas question de refouler les immigrés a prétendu Giscard d'Estaing en adressant à ces derniers ses « vœux de bonheur ». C'était dimanche 6 janvier 1980, à l'émission de FR 3, Mosaïque, destinée aux immigrés. Une émission suivie, selon les statistiques, par près de deux tiers des immigrés en France. Voilà qui valait la peine, pour le président, de faire ce « geste » et de répandre ses paroles doucereuses, pendant que, sur ordre de ses ministres, on expulse et on refoule.

Après que le projet de loi Barre-Bonnet, celui qui justement donne à l'administration les mains libres — encore plus libres! — pour expulser des travailleurs immigrés, ait été voté à l'Assemblée nationale et au Sénat (reste, pour

que ce projet ait force de loi, la réponse du Conseil constitutionnel au recours des parlementaires PC-PS).

Il faut une certaine dose de cynisme pour venir avec de tels cadeaux présenter ses vœux à ceux dont le gouvernement veut faire des parias, sans aucun droit, dans notre pays!

Mais, en fin de compte, en matière de cynisme comme dans la conduite de la politique de l'immigration, Giscard est dans le droit fil de ses prédécesseurs au service des monopoles français, à la tête de leur Etat.

Voici quelques éléments, extraits d'une étude publiée fin 1979 dans la revue « Hommes et migrations », qui en témoignent largement.

Gilte CARPENTIER

Après avoir remarqué l'ancienneté du phénomène de l'immigration (380 000 immigrés de toutes nationalités recensés en 1851), l'auteur, Albert Samuel, décrit l'immigration des années 20.

DES ANNEES 20
AUX ANNEES 60,
LES NEGRIERS
DES TEMPS MODERNES

Dans les années 20, c'est la SGI (Société Générale de l'Immigration) dépendant du Comité des Houillères, qui se charge du recrutement. Entre 1924 et 1931, 500 000 étrangers sont acheminés, parfois étiquettes au cou, vers nos mines, nos usines et nos chantiers. De 1921 à 1931, la proportion d'étrangers passe de 3,95 % à 6,59 %. Après 1945, les mêmes maux entraînent les mêmes ponctions. De 1946 à 1975, le nombre d'immigrés passe de 1 740 000 à 3 420 000. L'Algérie est longtemps la grande pourvoyeuse de main-d'œuvre corvéable, jusqu'à ce que l'Espagne et le Portugal prennent le relais avant de le passer à la Turquie et à la Yougoslavie vers l'année 1968.

Les années 54-55 sont d'ailleurs celles du « grand bond en avant » de l'immigration.

C'est la grande époque de l'immigration pudiquement baptisée « spontanée ». Dans la pratique, des « missions » privées recrutaient à l'étranger, se livrant entre-elles, une concurrence acharnée. Ou bien, les immigrés arrivaient avec une simple carte d'identité ou un passeport « touriste », et l'administration « régularisait » leur situation après coup. C'est cela : l'immigration « spontanée ». Ou bien, des « passeurs », véritables « négriers » de notre temps, rabattaient les travailleurs étrangers sur les usines et les logeurs. Cela, c'était « l'immigration clandestine », encore qu'officiellement bien connue, une véritable traite contemporaine. En 1966, M. Jeanney, ministre du Travail, déclarait cyniquement : « L'immigration clandestine elle-même n'est pas inutile car, si l'on s'en tenait à l'application des règlements et des accords internationaux, nous manquerions peut-être de main-d'œuvre ». C'était



l'époque où 83 % des immigrés arrivaient sans contrôle de l'ONI. Trois ans plus tard, ce pourcentage atteignait encore 59 %.

DES CALCULS
BIEN CYNIQUES

« L'immigration », affirmait M. Pompidou en 1963, est un moyen de créer une certaine détente sur le marché de l'emploi et de résister à la pression sociale ». Et voici ce qu'on pouvait lire dans « Usine Nouvelle », le 26 mars 1970 : « La présence de cette immigration donne à notre économie plus de souplesse, s'agissant de gens très mobiles, acceptant de changer d'entreprises, de régions et, le cas échéant, de devenir des chômeurs indemnisés. L'immigration est encore fructueuse dans la mesure où elle permet d'économiser une partie des frais d'éducation (assumés dans le pays d'origine), et de mieux équilibrer les charges de la nation : jeunes, les immigrés apportent souvent plus de cotisations qu'ils ne reçoivent de prestations ». Embauchés souvent sans contrat, licenciés à la fin d'un chantier, non syndiqués, toujours sous la menace d'un retrait de permis de séjour, les immigrés ont dû accepter de travailler au-dessous du SMIC. Un rapport officiel estimait leurs rémunérations de 25 à 30 % inférieures à celles d'un tra-

vailleur français similaire. Dans le bâtiment, lorsque la durée du travail atteignait jusqu'à 60 heures, les heures supplémentaires illégales étaient remplacées par des « primes ». Indirectement, l'afflux d'étrangers permettait de peser sur les salaires français.

Malgré la complexité des calculs, on a pu estimer que chaque fois que la France faisait appel à un immigré plutôt qu'à un travailleur français, elle économisait, en 1970, 150 000 F. L'arrivée d'un million de travailleurs « tout faits » a représenté l'équivalent de 150 milliards!

On a pu estimer à « 700 millions (1971) l'excédent des versements à la Sécurité sociale par les immigrés, dont une faible part a été effectuée au FAS ».

Enfin, si les travailleurs immigrés cotisent pour leur retraite, la moitié d'entre eux quittent notre pays avant d'avoir atteint l'âge d'en bénéficier. Pour 1 904 822 cotisants, il y a eu 141 499 bénéficiaires. Sur 100 cotisants, on compte 29,5 retraités français et 7,4 étrangers : quatre fois moins. De plus, quand la retraite moyenne d'un cotisant français est de 6 100 F, elle n'est que de 3 600 F pour un immigré.

DROIT AU TRAVAIL
OU DROIT AU RETOUR ?

Voilà ce qu'il faut retenir

de tant d'études consacrées à l'immigration. C'est parce qu'ils sont d'extraordinaires producteurs de plus-value, que nous avons fait appel aux immigrés. Nous sommes collectivement leurs débiteurs. Il importe peu finalement de savoir de quelle somme.

Or, c'est en congédiant ceux qui ont travaillé pour nous, qu'on les remercie ! Il est vrai que ce ne sont pas les travailleurs qu'on renvoie — pardon : dont on « organise le retour » —, ce sont les « inutiles » : jeunes sans travail, familles qui en cherchent, chômeurs... « Ceux qui sont en France en situation régulière et qui y travaillent normalement ne sont pas visés par ce texte », indique M. Bonnet. Ce qui est aujourd'hui inconcevable, c'est un immigré chômeur en France. Il n'a pas le droit d'être sans travail. Sa nature, c'est d'être « au travail ». S'il ne l'est plus — par la faute de qui? — il a « droit au retour »!

Pas le droit d'être sans travail, autrement dit contraint de partir, ou d'accepter les pires conditions. Voilà le cadeau de Giscard aux immigrés ! Un cadeau empoisonné pour tous les travailleurs !

Actions dans la réparation navale marseillaise

Vendredi 4 janvier, le syndicat CGT de la Compagnie marseillaise de réparation (CMR) a appelé les travailleurs de l'entreprise à une assemblée générale. Ils ont décidé de faire la grève des heures supplémentaires pour protester contre l'application au 1er janvier d'un nouveau statut des travailleurs de la réparation navale. C'est en fait, la suite de la longue grève qui avait vu s'affronter travailleurs et patrons de la réparation navale à Marseille en novembre 1978. Les patrons avaient dénoncé le statut en vigueur à l'époque — comme trop avantageux — et le travail avait repris sur le compromis d'un an de préavis avant de rediscuter d'un nouveau statut.

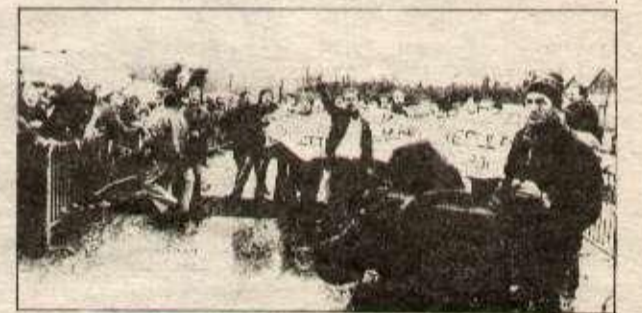
Ce préavis étant terminé, l'action reprend chez les travailleurs pour la défense de leurs acquis. Le moyen choisi, la grève des heures supplémentaires, crée de graves difficultés aux patrons de la réparation navale car elles sont une base de l'organisation du travail.

Les travailleurs de l'autre principale entreprise de réparation navale marseillaise, la société Paoli, ont eux aussi décidé le même type d'action.

Faiencerie de Digoin (Saône et Loire) : 13 jours de grève pour les salaires

Les travailleurs et travailleuses des faienceries de Digoin (département de Saône-et-Loire) entamaient en ce début de semaine leur douzième jour de grève. A l'origine du mouvement suivi par les 725 salariés de l'entreprise, plusieurs revendications : une répartition entre l'ensemble du personnel des primes de fin d'année — certains travailleurs ayant été « oubliés » dans la distribution. Les grévistes réclament en outre une augmentation substantielle de leurs salaires.

Pouyet : les travailleurs occupent pour leur emploi



Cinquante ouvriers de l'entreprise Pouyet (ITT) de La Plaine-Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, occupent leurs locaux de travail depuis mercredi dernier. La raison de ce mouvement : la direction de la société a annoncé le 31 décembre son intention de mettre à la rue 110 travailleurs sur les 313 que compte l'entreprise. Les grévistes qui n'en sont qu'à leurs tout premiers jours de grève ont manifesté samedi après-midi sur le parcours du cyclo-cross d'Aubervilliers pour faire connaître leurs problèmes. La société Pouyet fabrique du matériel de téléphonie et les licenciements qui y sont décidés rentrent bien sûr dans le cadre actuel des restructurations en cours dans ce secteur.

AOIP : le démantèlement

L'AOIP (Association des ouvriers en instruments de précision), après multiples tractations, vient d'être rachetée par ce qu'il est convenu d'appeler les « deux grands » de la téléphonie française : la Thomson CSF et CIT-Alcatel. Les deux groupes reprennent l'usine de Morlaix (600 personnes) et celle de Guingamp (environ 1 200 personnes), toutes deux situées en Bretagne. La CIT-Alcatel et Thomson-CSF ont projeté de s'associer en vue de former un groupement d'intérêt économique qui ne reprendra qu'une partie seulement du personnel travaillant dans l'entreprise située à Paris. En outre, seulement 1 500 salariés resteront dans la nouvelle AOIP issue de l'accord qui vient d'être passé. Nous reviendrons sur ce démantèlement et ses conséquences sur l'emploi dans une prochaine édition.

international

— Yougoslavie : « Une menace très grave pour les non-alignés ».

Parmi les réactions, en Europe de l'Est, condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan, outre celle de la Roumanie, il y a celles émanant de diverses sources en Yougoslavie. Tandis que le secrétaire yougoslave aux affaires étrangères, Josip Vrhovec, déclarait dimanche « une telle pratique menace très gravement la politique non-alignée dans son ensemble ainsi que les pays non-alignés », le journal *Borba* caractérise l'intervention comme « inacceptable, injuste, anti-démocratique et dangereuse

pour la paix » ; et le journal *Politika* d'ajouter : « Il semble qu'il n'est pas nécessaire pour les soldats afghans de patrouiller dans les rues de Kaboul puisque leurs alliés soviétiques les ont remplacés. (...) A part certains alliés de l'Union soviétique, personne dans le monde ne comprend ni n'accepte en fait la nouvelle situation en Afghanistan ».

— Albanie.

En Albanie, tout en qualifiant de « propagande hypocrite » la position chinoise, l'organe central du Parti du Travail, *Zeri i Popullit* a condamné l'intervention

Parmi les réactions hostiles à l'invasion soviétique en Afghanistan

Dans le monde

soviétique, la caractérisant comme « fasciste, comme celle qui a touché la Tchécoslovaquie en 1968. Ce qui intéresse l'URSS au premier chef, dit le journal, c'est la position stratégique

de l'Afghanistan, parce que ce pays est proche des régions productrices de pétrole, et qu'il occupe une place vitale dans les vastes régions que se disputent les supergrands ».

— Une mise au point du PCE.

En Europe de l'Ouest, le Parti communiste espagnol, dans une mise au point qu'il vient d'adresser au journal *Le Monde*, a tenu à souligner qu'il n'y avait aucune ambiguïté quant à sa condamnation de l'intervention soviétique. L'organe du PCE, *Mundo Obrero*, indique que « d'un point de vue de classe, révolutionnaire, nous disons NON à l'intervention des forces militaires soviétiques en Afghanistan ».

ment ou non (...). Nous aimerions, bien sûr, observer une participation plus active des États-Unis, mais l'histoire nous a appris à ne nourrir aucune illusion à ce sujet ».

Concernant les offres d'aide américaines, il ajoute : « Nous avons posé à Washington quelques questions sérieuses et nous apprécions d'avoir des réponses claires et honnêtes ».

— Pékin : « De Prague à Kaboul ».

En République populaire de Chine, dont les dirigeants attirent l'attention sur la gravité des événements, de nombreux commentaires soulignent le pas considérable que représente l'invasion de l'Afghanistan dans le déploiement de la stratégie agressive de l'URSS.

« Prague et Kaboul sont les deux étapes les plus importantes sur la route de l'agression et de l'expansion que les sociaux-impérialistes soviétiques ont empruntée », écrit l'agence Xinhua, qui déclare que « tout cela montre que le brajnévisme est arrivé à un stade nouveau et dangereux (...) ». Ce n'est pas par coïncidence que des journaux de nombreux pays ont noté que l'invasion soviétique en Afghanistan est un autre incident de Prague. Pourtant, cette invasion n'est pas une simple réédition de l'incident de Prague, cela va beaucoup plus loin ».

En Asie du Sud-Est, où seuls le Vietnam, et les régimes pro-vietnamiens du Laos et du Cambodge soutiennent l'invasion soviétique, les pays de l'ASEAN l'ont clairement condamnée. Le gouvernement japonais a annoncé quant à lui, dimanche 6 janvier, qu'il n'avait pas l'intention de reconnaître le nouveau gouvernement afghan.

— Pays islamiques : la liste s'allonge.

Parmi les pays islamiques la liste de ceux, très divers, qui condamnent l'invasion soviétique, s'est beaucoup allongée ces derniers jours. Parmi ceux qui condamnent, citons notamment : Le Koweït, le Soudan, la Tunisie, le Maroc, l'Arabie Saoudite, l'Iran, la Mauritanie, Bahrein, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Pakistan, le Bangladesh.

Rencontre Sadate-Begin : Crédits militaires US pour Sadate

Nouvelles actions armées et de masse de la résistance palestinienne

Une nouvelle rencontre Sadate-Begin se déroule cette semaine à Assouan, en Égypte. C'est le quatrième voyage de Begin en Égypte, le premier datant de décembre 1977. Ce sommet est considéré comme le sommet de la « normalisation » des relations de l'Égypte avec l'État sioniste, puisqu'il se situe à quelques semaines de l'échange d'ambassadeurs — qui doit intervenir en février — et de la conclusion de conventions bilatérales, économiques et culturelles, qui succédera au retrait israélien — prévu pour le 26 janvier — des deux tiers du Sinaï.

Toutefois, les autorités égyptiennes estiment que ces accords seraient vidés de leur substance au cas où il n'y aurait pas de « règlement » de la question palestinienne. Mais les positions de Sadate là-dessus, telles qu'elles se sont exprimées, par exemple, dans la défense du projet de pseudo-« autonomie » en Cisjordanie et à Gaza, restent tout à fait contradictoires avec les exigences du peuple palestinien qui réclame la reconnaissance réelle de ses droits nationaux, comme en témoigne la lutte qui se poursuit ces jours-ci dans les territoires occupés.



Sadate et Begin lors d'une rencontre de Camp David en septembre 1978.

Depuis les premiers jours de cette année, la résistance palestinienne a lancé une série d'opérations militaires en Palestine occupée, à Tiberiade, à Jérusalem, à Houlon, au sud de Tel-Aviv, etc... Dans le même temps, la mobilisation populaire palestinienne se maintient à un haut niveau en Cisjordanie. D'importantes manifestations se poursuivent contre les projets d'extension de colonies sionistes. C'est à la suite des manifestations de jeudi 3 janvier, provoquées par les travaux en vue de l'extension de Kiyahth Arba, colonie de peuplement sioniste près d'El Khalil, que deux maires (d'El Khalil et de Khalkhoul) ont été inculpés pour « incitation à une manifestation illégale et à la grève ».

Les forces militaires israéliennes ont été mises en état d'alerte pour réprimer de nouvelles manifestations prévisibles à El Khalil et dans le secteur de Naplouse.

La détension et la menace d'expulsion contre le maire de Naplouse, Basam Chakaa, à la fin de 1979, sont encore présentes dans toutes les mémoires en Cisjordanie. Et, une nouvelle répression contre les autorités municipales palestiniennes ne pourrait que susciter d'autres explosions de mécontentement populaire, que l'on redoute, y compris au sein de certaines sphères dirigeantes israéliennes, où l'on avait jugé parfois « maladroite » l'arrestation de Basam Chakaa.

LES DECLARATIONS DE YASSER ARAFAT

L'intensification de la lutte palestinienne, sous toutes ses formes, en Palestine occupée, avait été un des principaux points abordés par le président de l'OLP, Yasser Arafat, au début de cette année, dans un discours prononcé au

camp de réfugiés palestiniens de Ain El Helove, près de Saïda, au Sud-Liban, au cours d'une cérémonie marquant le 15ème anniversaire de la fondation du Fath. Yasser Arafat a notamment réaffirmé à cette occasion : « Il n'y aura pas de paix ni de sécurité au Moyen-Orient sans résolution des problèmes concernant les indéniables droits nationaux palestiniens et l'établissement d'un Etat indépendant sur le sol national palestinien, sans la paix de la nation arabe et l'affirmation de sa volonté ». Puis il a souligné : « La révolution palestinienne n'est pas à soumettre, et est libre de toutes dominations et directions extérieures ».

Ceci venait notamment en réponse aux pressions du chef d'Etat lybien, Khaddafi, qui a fait adopter le week-end dernier, par les plus hautes instances du pays, la rupture des relations avec le Fath.

Evoquant les succès de l'OLP, Arafat a ajouté : « La révolution palestinienne demeure inflexible devant une guerre d'usure acharnée, déclenchée contre

elle au Sud-Liban depuis sept mois ».

Dans son discours, Yasser Arafat s'en est pris vivement à l'impérialisme américain : « Sans les États Unis, les accords défaitistes de Camp David et le traité séparé égypto-israélien seraient à peine signés ». Il a accusé les États-Unis de vouloir « transformer le régime égyptien en appui du gendarme israélien après la chute du régime du Chah en Iran ».

CREDITS MILITAIRES US POUR SADDATE

Il est à noter que Carter vient d'approuver un crédit de 350 millions de dollars devant permettre à l'Égypte d'acheter des « équipements militaires avancés américains ». Cette somme fait partie d'un crédit de 3 milliards de dollars que les États-Unis comptent accorder, à titre de crédit militaire, à l'Égypte pour les cinq ans à venir. Le bruit a couru que Saddate accepterait l'installation de bases américaines sur le sol égyptien ; toutefois, pour l'instant, les autorités du Caire ont démenti, tout en indi-

quant que l'Égypte pourrait être utilisée comme point de transit pour des forces américaines venant « en aide » à d'autres pays.

Certains milieux dirigeants sionistes qui, bien entendu, se sont déclarés prêts à accueillir des troupes américaines, ont fait part de « leurs préoccupations » de voir Israël négligé au profit de l'Égypte dans le dispositif américain dans la région.

Ces faits témoignent de l'aggravation de la rivalité soviéto-américaine dans la région. A cet égard, l'observateur permanent de la Ligue des États Arabes auprès de l'ONU déclarait voici quelques jours, que la Ligue arabe « est très préoccupée de la concentration militaire et stratégique des deux supergrands dans la région renfermant l'Iran et l'Afghanistan » ajoutait : « Cela constitue, semble-t-il, des tenailles qui étranglent les droits justes des peuples de cette région ».

Jean-Paul GAY

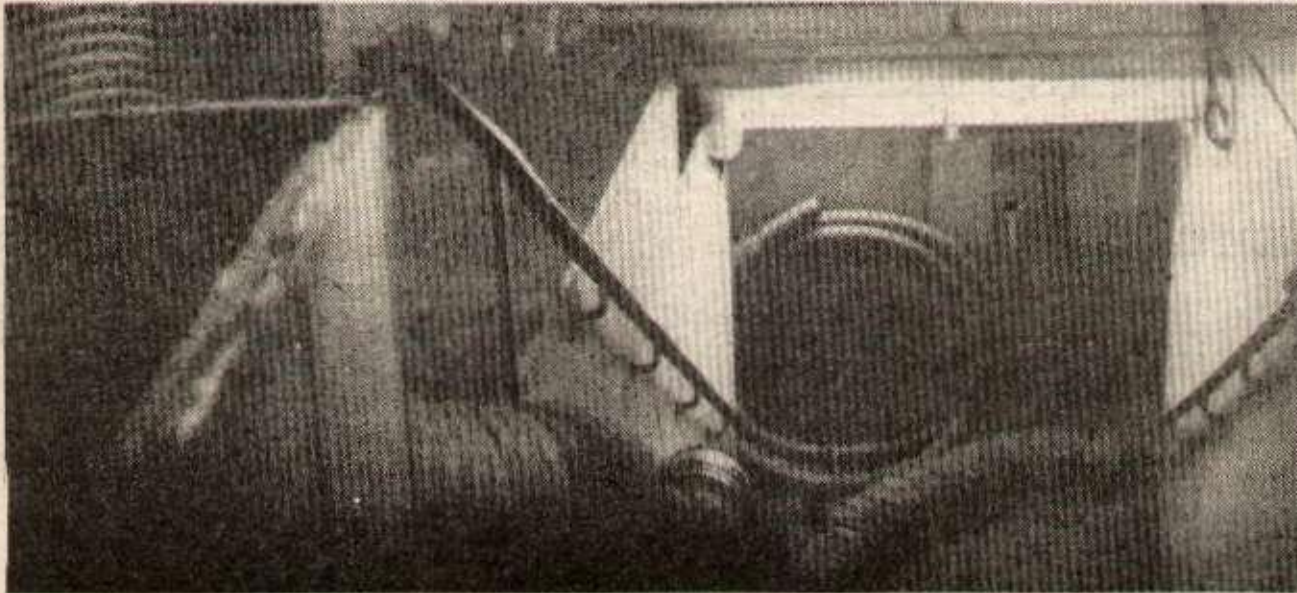
Chaque jour, achetez le Quotidien du Peuple dans le même kiosque

Au procès de la Samaritaine

Les responsabilités établies

Ce mardi 8 janvier se tenait à la 14^{ème} chambre du tribunal correctionnel de Paris le procès relatif aux accidents survenus dans le sous-sol de la Samaritaine (grand magasin) à Paris. Les sections CFDT et CGT de la Samaritaine, ainsi que les familles des victimes se sont portées partie civile. Deux cadres de l'entreprise de forage Huillet,

passaient en procès. Leurs avocats ont plaidé la thèse de la fatalité, expliquant aussi que la plainte était irrecevable. Résultat : Le procureur de la République a demandé 300 000 F de dommages et intérêts pour les familles des victimes et des peines d'emprisonnement avec sursis contre les deux cadres de l'entreprise Huillet.



Après l'accident, des mesures bien insuffisantes pour évacuer le gaz.

Rappelons les faits : le 24 février 1976, trois ouvriers de l'entreprise Huillet ont trouvé la mort dans les sous-sols de la Samaritaine. Ils versaient de l'acide chlorhydrique pour curer un puits profond de 70 mètres. Deux pompiers et un gardien de nuit de la Samaritaine ont aussi été asphyxiés, de même qu'une petite fille qui jouait sur le trottoir de la Samaritaine. Heureusement, ceux-là ont pu être soignés à temps et ranimés.

L'accident est-il dû à la fatalité ou bien a-t-il des causes bien précises et dont on aurait dû tenir compte ? Les plaidoiries étaient très techniques. Les avocats des cadres de l'entreprise Huillet ont d'abord remis en cause le fait que les syndicats puissent défendre les travailleurs et se porter partie civile. Ils ont demandé que la Cour déclare irrecevable la plainte déposée par les syndicats. Ils ont aussi invoqué le « bon esprit » qui

régit les relations de famille qui existent dans l'entreprise Huillet, prenant pour exemple le fait que le fils d'une des victimes travaillait encore actuellement dans l'entreprise. Ils ont aussi mis en avant le sérieux des deux cadres qu'ils défendaient.

Comment des accidents du travail peuvent-ils se produire dans de telles entreprises ? Les défenseurs ont maintenu la thèse de la fatalité, du caractère inexplicable et jamais vu de l'accident en question.

PAS DE SECURITE

Pourtant, les conclusions des experts cités par le tribunal sont claires : il n'y a pas eu, selon eux, assez de précautions de prises. Il n'y a pas eu d'analyse sérieuse du sous-sol au préalable. Or, c'est au contact d'une certaine couche géologique contenant du sulfure de fer que l'acide chlo-

hydrique aurait produit l'hydrogène sulfureux, ce produit mortel.

Les avocats de la partie civile ont fait clairement valoir le droit des syndicats à défendre les travailleurs, y compris devant la justice. Des mesures de sécurité auraient pu être prises, ont-ils affirmé. Ils ont cité le témoignage d'un travailleur, délégué CFDT de la Samaritaine. On aurait pu utiliser de l'acide sulfamique, plus cher, mais à réaction plus lente, et donc moins dangereux. Un détecteur d'hydrogène, un système de ventilation plus efficace auraient dû être mis en service. Et, surtout, on aurait dû procéder à une étude sérieuse du sous-sol, d'autant plus que de nombreux accidents avaient déjà eu lieu en région parisienne.

Bien que l'entreprise Huillet nie les dangers de ces opérations. Tous les travaux du type de celui effectué à la Samaritaine ont été sus-

pendus depuis l'accident. Voilà, qui prouve qu'il y avait danger. Malgré cela, ni la Samaritaine, ni le patron de Huillet ne sont inquiétés. Seuls deux cadres passent en procès ! Malgré cela l'intervention du procureur mettait en cause la responsabilité de l'entreprise dans l'accident. Un des trois ouvriers morts, M. Dos Santos, était un jeune Portugais de 22 ans, orphelin de père. Il était venu en France pour subvenir aux besoins de sa mère et de ses six sœurs.

On juge en 1980 une affaire qui s'est produite début 1976. La justice est bien lente lorsqu'il s'agit d'établir la responsabilité des patrons dans la mort de plusieurs ouvriers. Le jugement sera rendu le 4 février 1980.

Léon CLADEL

Couverture anticipée pour bavures policières

« Il est dans l'écriture : « Celui qui tirera l'épée, périra par l'épée », et le temps est venu où grands et petits malfrats doivent savoir que je ne reprocherai jamais aux fonctionnaires en état de légitime défense de faire usage de leur arme ! » C'est le ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet, qui a tenu ce discours en direction des policiers, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Nouvel An. Le ministre fait appel à la Bible. Pourquoi pas à la loi du talion ? A coup sûr, c'est un encouragement aux flics fliingueurs, une sorte de couverture par avance des bavures policières. Quand il s'agit de policiers, la notion de « légitime défense » est en effet très large.

Rapport sur la démographie

Selon le « Huitième rapport sur la situation démographique de la France », le nombre de Français au 1^{er} janvier 1979 était de 53 370 000. Depuis 4 ans, les statistiques indiquent un taux d'accroissement positif, mais faible, d'environ 0,3 % par an. Le nombre des naissances est de 736 000 (contre 835 000 en 1968 et 720 000 en 1976). Celui des décès s'élève à 547 000. La répartition des tranches d'âge se modifie : la proportion des moins de 20 ans diminue (30,7 % en 1979 ; 48,3 % en 1968) ; celle des plus de 75 ans passe, pour la même période de 4,6 % à 5,6 %.

La mortalité infantile a nettement reculé en 10 ans. En 1968, pour 1 000 enfants nés vivants, 20 mouraient avant l'âge d'un an. En 1978, un peu plus de 10 pour 1 000.

Le rapport signale par ailleurs que le nombre d'étrangers est à peu près stationnaire : 4 237 000 au 1^{er} janvier 1978 : 21 % sont Portugais, 20 % Algériens, 13 % Italiens, 12 % Espagnols.

Le rapport comprend aussi des statistiques sur le mariage et le divorce. Le nombre de mariages diminue assez rapidement : 416 000 en 1972, 387 000 en 1975, 354 000 en 1978.

Dans le même temps, le nombre de divorces augmente. Près de 75 600 en 1977, ce qui signifie une augmentation de 15 % en un an. Les rédacteurs du rapport prévoient que cette évolution s'accroîtra encore.

Enseignants : les stages en entreprise boycottés le 21 janvier

Le 21 janvier 1980 doivent commencer les stages en entreprise organisés par le ministère de l'Éducation pour les futurs enseignants du second degré. Ces stages soulèvent une certaine opposition, en particulier en région parisienne. Un Collectif des professeurs stagiaires et le SNI appellent d'ailleurs à la grève du stage ce jour-là. Ils expliquent leur refus par le caractère autoritaire de cette décision, le fait qu'elle irait à l'encontre d'une réelle formation pédagogique, enfin parce que c'est avant tout « du tourisme » à l'entreprise, une fausse ouverture sur le monde du travail.

Vers la libération et l'augmentation des prix des médicaments ?

Les prix des médicaments risquent d'être prochainement libérés par le gouvernement. Autant dire qu'ils subiront certainement une hausse sans commune mesure avec celle de l'an dernier (3 % en 1979). Pour justifier ce changement, on met en avant les limites imposées par la réglementation des prix aux capacités de recherche et d'innovation des laboratoires pharmaceutiques du pays. On en est aujourd'hui à étudier les moyens d'augmenter le prix des médicaments sans trop accroître les problèmes de la Sécurité sociale. La solution n'est pas difficile à trouver, ce sera sans doute une limitation des remboursements à un certain plafond !

Cinéma

ALYAM ALYAM

Pourquoi Abdelwahad s'en va d'Ahmed el-Maanouni

Alyam Alyam, film réalisé en 1978, est à peine diffusé, maintenant sur les écrans français. C'est le premier long métrage d'un jeune réalisateur marocain, Ahmed el Maanouni. Le héros est un jeune homme, Abdelwahad qui, depuis la mort de son père, doit nourrir sa nombreuse famille. Il travaille dur dans les champs d'un petit village proche de Casablanca. Le salaire est maigre et le prix des aliments toujours plus élevé. Devant cette misère, Abdelwahad devient de plus en plus convaincu de la nécessité d'émigrer en France ou en Hollande.

Les propos de ceux qui rentrent au pays, les lettres

qu'ils envoient à Abdelwahad contribuent à forger une image mythique de l'étranger, qu'il s'agisse de la France ou de la Hollande.

Abdelwahad entretient ses compagnons de travail de ses projets d'émigration, projets qui ne se réalisent pas. Même pour s'expatrier, il faut payer, il faut d'abord avoir un contrat, puis obtenir un passeport.

Les intermédiaires se faisant dénommer par des mensurations « perçues » sur le salaire du travailleur, une fois en France. Tout au long du film, on entend la voix d'Abdelwahad, commentant son travail, échafaudant des projets de départ et d'émigration. Les images sont là

pour faire comprendre qu'on puisse en arriver à vouloir quitter son pays et sa famille : images du travail des ouvriers agricoles, de la puissance des propriétaires fonciers qui ont tous les pouvoirs. Tous les aspects de la vie sont montrés. Les enfants qui font l'école le buissonnière, mais aussi l'école où on apprend le français aux petits paysans marocains ; ils étudient le vocabulaire de la campagne à partir d'une représentation d'une ferme de la Beauce... Ce film qui ressemble à un documentaire est très construit. Tous les éléments nous amènent à mieux comprendre la situation des petits paysans et des ouvriers agricoles du Ma-

roc et les raisons de leur émigration. Il nous aide à mieux comprendre les problèmes qui se posent dans les pays du tiers monde anciennement colonisés.

Ce film d'une grande beauté peut favoriser une meilleure compréhension entre les travailleurs français et les travailleurs immigrés.

Léon CLADEL

* Ce film actuellement sur les écrans est très mal diffusé. On peut se le procurer en s'adressant à Newin-productions - 16 bis, rue Lauriston 75116 Paris Tél. : 500-69-46.

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 - Compte No 668 J
CCP No 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

Le PS à l'heure du choix

Dans quelques jours — samedi et dimanche prochains — va se réunir la « Convention nationale » du Parti socialiste, chargée d'adopter définitivement le « projet socialiste » mis en chantier il y a près d'un an maintenant. Au-delà de la discussion sur le texte lui-même, la « CN » sera avant tout l'occasion d'un nouvel affrontement entre

Mitterrand et Rocard, avant que ne soit désigné le candidat socialiste aux présidentielles de 1981. Mais où en est le Parti socialiste, celui-là même qui se plaît à se présenter comme « le premier parti de France » ? Quels courants politiques s'y affrontent, quelles alliances se nouent, quels projets politiques s'affrontent,

quels hommes s'opposent ? L'assemblage hétérogène des « hommes du premier secrétaire », les ambiguïtés du CERES, le pseudo « langage neuf » de Rocard et son itinéraire, aurant de questions qu'il faut avoir en tête pour bien comprendre ce que sera la Convention nationale.

Une « majorité » composite

Les hommes du premier secrétaire

Existe-t-il un courant mitterrandiste comme il existe un CERES et des rocardiens ? Moins qu'une doctrine précise, c'est plutôt la personnalité du premier secrétaire du PS — et faut-il le dire sa fortune politique — qui en constitue plus sûrement le ciment.

Telle qu'elle est ressortie du congrès de Metz, l'équipe Mitterrand est constituée de plusieurs composantes aux traits distincts.

Le premier cercle est celui des hommes de l'entourage. N'ayant aucune fonction officielle au sein du Parti socialiste, ils n'en jouent pas moins un rôle de premier ordre du fait de leur intimité avec le premier secrétaire.

L'avocat et conseiller d'État, récemment décédé, Georges Dayan, représentait sans doute l'archétype de ces conseillers occultes et hommes de confiance. Dans cette même famille on peut citer les noms de deux au-

tres avocats, Robert Badinter et Roland Dumas ainsi que celui d'André Rousselet, PDG des taxis parisiens G. 7 et manager du candidat à l'Élysée, Mitterrand. Autre bonne fée qui veille sur la carrière du député de la Nièvre : François de Grossouvre, hobereau et homme d'affaires.

Relevant de la hiérarchie officielle du PS, le premier groupe des élus de la motion Mitterrand est composé de certains figures historiques du PS. A commencer par celui qui, depuis 35 ans, règne sur la ville de Marseille et sur la fédération des Bouches-du-Rhône : Gaston Defferre. Faute d'avoir pu jouer lui-même le rôle de leader national de la social-démocratie, l'ancien monsieur X a depuis le congrès d'Épinay, lié son sort à celui de Mitterrand, se bornant à faire dans sa province la démonstration édifiante de la gestion socialiste des affaires.

Autre ancien de la SFIO, Pierre Bégovoy, qui après avoir fait un bout de chemin avec Mendès-France, puis au PSU, occupe de longue date au sein du PS le poste de responsable aux relations extérieures. C'est lui, en particulier, qui est chargé des relations avec le PCF. Secrétaire national chargé des élections et du « contentieux » (la cuisine socialiste), Jean Poperen est lui aussi un ancien d'Épinay. Démissionnaire du PCF en 1958 (son frère Claude y est aujourd'hui membre du Bureau politique), il participe à la création du PSU qu'il quittera en désaccord avec Rocard pour rejoindre en 1967 la FGDS de Mitterrand.

Si Poperen est connu pour ses dénonciations du PCF, « parti de Moscou », c'est également un grand pourfendeur de la « social-technocratie », celle-là même avec laquelle il cohabite aujourd'hui dans l'équipe Mitterrand. « La social-technocratie représente, d'après Poperen un courant de collaboration de classes et constitue en un sens la relève moderne du vieux réformisme SFIO. Etant donné qu'à l'heure actuelle, la collaboration de classes ne passe plus essentielle-

ment par les institutions électives, mais bien davantage par l'appareil de gestion de l'État et la haute administration... »

Gestion de l'État et haute administration, c'est exactement le profil des « jeunes loups » qui, depuis le congrès de Metz, se sont taillés une place de choix au secrétariat national du PS à la suite d'une ascension rapide sous l'aile bienveillante de Mitterrand. Et d'abord, Lionel Jospin, devenu numéro deux du PS chargé des relations internationales et de l'intérim du premier secrétaire depuis le congrès de Metz.

Qu'est-ce qui lui valut d'entrer au secrétariat national en 1973, soit moins de deux ans après son adhésion au PS ? Une seule chose : son curriculum vitae : cinq années comme haut fonctionnaire au Quai d'Orsay après son passage à l'ENA en font une autorité pour un PS pressé d'aller gérer les affaires de l'État.

Même chose pour Laurent Fabius, porte-parole du parti, entré au PS en 1973 avec comme seule référence politique une carte de visite bourrée de diplômes. L'École normale supérieure, Sciences-po, l'ENA et un titre d'auditeur au Conseil d'État feront très vite de lui un conseiller du grand patron du PS.

Même chose pour le trésorier, Pierre Joxe. Fils du ministre de De Gaulle, Louis Joxe, également ancien de l'ENA et conseiller à la Cour des comptes, celui-ci se singularise en se prévalant d'un attachement intransigent au marxisme.

Terminons la galerie de portraits de ces militants à grosses têtes par le polytechnicien Paul Quilès sorti de l'ombre pour organiser la campagne de Mitterrand au congrès de Metz et devenu, depuis, à la place de Mauroy, secrétaire à l'organisation.

Une belle brochette de dirigeants socialistes qui n'ont pas peur de montrer que pour eux, socialisme rime agréablement avec carriérisme.

Pierre MARCEAU

Les paradoxes du CERES

Samedi et dimanche prochains, lors de la Convention nationale, Jean-Pierre Chevènement va connaître son heure de gloire : ce « projet socialiste », objet de toutes les discussions, c'est lui qui l'a rédigé, et c'est lui qui s'en est fait le plus ardent défenseur. Secrétaire national « chargé des études et programme », le chef de file du CERES se voit ainsi projeté sur le devant de la scène. Pour qui se fierait aux apparences, il s'agit là d'une étonnante consécration pour « l'aile gauche » du Parti socialiste : rejeté dans la minorité au congrès de Pau, en février 1975, le CERES revient aux postes de commande à la suite du congrès de METZ, en avril 1979, et qui plus est, c'est son chef de file qui se voit chargé de la rédaction du nouveau programme socialiste ! Mais ce ne sont là qu'apparences... En vérité, la situation du CERES est beaucoup moins brillante, et beaucoup plus complexe, qu'il n'y paraît.

Contrairement aux dires de Chevènement et des siens, la participation du CERES à la direction du PS n'est pas l'aboutissement d'une longue lutte d'idées dont les plus essentielles auraient été progressivement prises en compte par un nombre croissant de militants et de dirigeants socialistes. Plus prosaïquement, la présence de quatre membres du CERES au secrétariat national s'explique par des considérations tactiques : la rupture, sanctionnée au congrès de Metz, entre Rocard et Mauroy d'une part et Mitterrand d'autre part, imposait à ce dernier une recomposition des organismes dirigeants. Gouverner le PS « seul contre tous » eût été pour Mitterrand extrêmement difficile, sinon impossible. D'où l'appel lancé au CERES, pour constituer en quelque sorte une force d'appoint.

Car c'est bien ainsi que l'ont peut définir le CERES aujourd'hui : une force d'appoint, dont la marge de manœuvre autonome est des plus minimes.

En dehors du goût du pouvoir, dont la prise en compte n'est jamais à négliger s'agissant des politiciens bourgeois, deux considérations ont conduit le CERES à accepter les « offres » de Mitterrand : une considération tactique tout d'abord : pour le CERES, l'ennemi principal, c'est Rocard et la lutte contre lui justifie tous les compromis. A cela, s'ajoute une situation objective : si le CERES a pu, dans le passé, regrouper jusqu'à 25 % des militants du PS et constituer la seule vraie opposition à Mitterrand, ce n'est plus le cas aujourd'hui : au congrès de Metz, le CERES n'a recueilli qu'à peine 15 % des mandats, contre 38 % au tandem Mauroy-Rocard.

ÉVITER LA MARGINALISATION

Contraint, sous peine de marginalisation, à se placer sous la bannière mitterrandiste, le CERES espère du moins toucher les dividendes de sa participation à la direction. Neuf mois après Metz, les résultats ne sont pas probants : à l'exception de Chevènement, les trois membres du CERES qui sont secrétaires nationaux n'exercent que des responsabilités mineures : la fonction publique, le cadre de vie et les entreprises, mais en tant qu'adjoints.

Quant à Chevènement, il n'a jamais été autorisé, sur des questions importantes, à s'exprimer au nom du PS. Qui plus est, il s'est fait rabrouer publiquement par Mitterrand en personne, notamment lorsque le leader du CERES avait estimé que Rocard portait une responsabilité dans la désunion de la gauche, puisqu'il était chargé du dossier des nationalisations. Cette déclaration, bien évidemment retenue par *l'Humanité*, avait suscité les foudres de Mitterrand.

Reste le projet socialiste. A en juger par sa dimension et par le nombre d'heures qui ont été consacrées, c'est un texte important, dont la rédaction a été confiée au CERES. Nous reviendrons sur ce « projet » et sa fonction, mais on peut d'ores et déjà en relativiser l'importance. Son rôle n'a rien de décisif, puisqu'il ne s'agit ni d'un programme de parti au sens où on l'entend habituellement, ni d'une plate-forme pour les élections présidentielles. Qui plus est, le texte initial de Chevènement a été assez sensiblement amendé, et surtout flanqué d'une « introduction » de Mitterrand qui en édulcore le contenu.

Enfin, s'il fallait une preuve supplémentaire du fait que le « projet socialiste » n'est pas l'instrument du CERES, on la trouverait en rappelant que tous les courants, y compris les rocardiens, en ont accepté la logique.

DES RAPPORTS SPÉCIFIQUES AVEC LE PCF

Force d'appoint de Mitterrand, parvenu à la direction du PS par le seul jeu des manœuvres tactiques, ne disposant que d'une très faible marge d'action, le CERES n'en continue pas moins à véhiculer des conceptions politiques propres. Ainsi, se fait-il, dans cette période de désunion de la gauche, le chantre de l'union avec le PCF, « plus nécessaire que jamais ». Ainsi, estime-t-il que le PS « a été trop timoré face aux nationalisations » en 1977-78. Ainsi est-il, de tous les courants du PS, celui qui se montre le plus enclin à défendre la position internationale de l'URSS. Le CERES n'était-il pas favorable à la participation du PS aux initiatives du PCF sur le désarmement, en décembre dernier ?

Ces positions politiques, dont beaucoup ne sont pas radicalement éloignées de celles du PCF, amènent d'ailleurs ce dernier à avoir une approche spécifique du CERES. A deux reprises, en 1979, *l'Humanité* s'est emparée de déclarations de Chevènement qui faisaient porter sur le PS une part de la responsabilité de l'éclatement de l'union de la gauche. De la même manière, quand un des animateurs du CERES, Sarre, a jugé utile de critiquer le PCF, c'est Fitterman en personne qui a pris la plume pour demander « où va le CERES ? », mettant celui-ci en garde contre « une trop proche collaboration » avec Mitterrand.

De manière paradoxale, le CERES vit aujourd'hui sa « traversée du désert », entamée au lendemain de l'échec de la gauche. Il n'en continue pas moins à former un courant autonome et structuré, dont le rôle pourrait prendre de l'ampleur en cas de rapprochement entre PS et PCF... ou si Rocard venait à accéder aux commandes du Parti socialiste.

N. DUVALLOIS

De haut en bas et de gauche à droite : Bégovoy, Quilès, Chevènement, Joxe, Defferre, Jospin, Poperen, Motchane.

